



## Peut-on faire retirer sa photo et son nom d'un site?

Par **joackim**, le **21/06/2011** à **00:32**

Bonjour,

Je souhaiterais faire retirer ma photo et mon nom d'un site web, dont l'un des auteurs tient des propos diffamatoires à mon égard et utilise ma photo pour illustrer l'article, tout cela sans mon autorisation.

Je voudrais donc savoir quels sont les procédures que je dois entamer en sachant que j'ai contacté l'administrateur du site qui ne réponds pas à ma demande de suppression de ces informations.

Voici le lien pour illustrer mon propos:

<http://www.portail-economie.com/commerce/achat-groupe/joackim-le-ceo-pas-credible-de-meetindeal-386/>

Je ne connais ni d'adam ni d'eve cet auteur ni l'administrateur du site et je me demande bien pour quelle raison font il cela.

Que puis je faire?

Par **mimi493**, le **21/06/2011** à **02:03**

Déjà, je ne vois pas où est la diffamation. Il critique votre site et votre prestation de service, sans aller au delà de ce que la liberté d'expression autorise

[http://www.raynette.fr/services/whois/index.php?action=domain\\_info&domain=portail-economie.com](http://www.raynette.fr/services/whois/index.php?action=domain_info&domain=portail-economie.com)

Contactez OVH pour la photo par LRAR, et envoyez une LRAR sur l'adresse Owo ou trouvez-

le (pas dur)

Par **joackim**, le **21/06/2011** à **02:13**

"Joackim, le CEO pas crédible de MeetinDeal" doit je considérer cela comme une critique ou une attaque personnelle ? Un de mes salarié a trouvé cet article et je ne sais pas si vous comprenez que ça nuit fortement au bon fonctionnement de l'entreprise. merci pour votre réponse